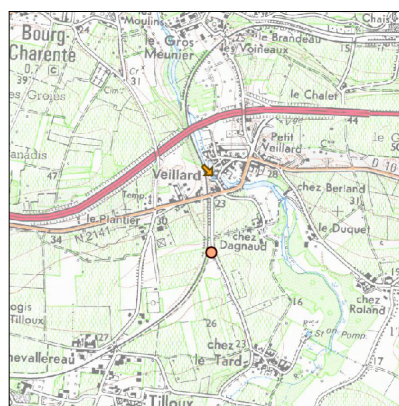
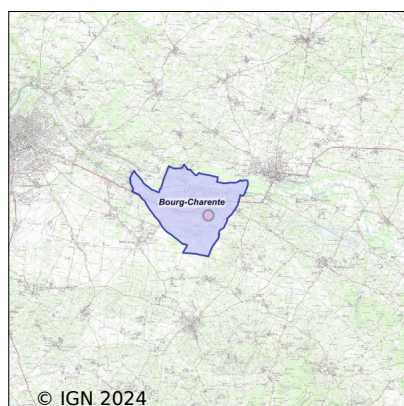


Système d'assainissement 2022

BOURG-CHARENTE (VEILLARD/LE TARD)

Réseau de type Séparatif



Station : BOURG-CHARENTE (VEILLARD/LE TARD)

Code Sandre	0516056V001
Nom du maître d'ouvrage	GRAND COGNAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 2014
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	160 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	9,6 Kg/j
Charge nominale DCO	19,2 Kg/j
Charge nominale MES	14,4 Kg/j
Débit nominal temps sec	24 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	449 957, 6 512 083 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Observations SDDE

Système de collecte

Réseau de type séparatif comprenant deux postes de refoulement alimentant directement la station (Veillard et Le Tard).

Pas ou peu de collecte de parasites dans le réseau d'assainissement.

Station d'épuration

Résultats analytiques :

Lors des visites tests effectuées en 2022, l'eau traitée était de bonne qualité en sortie de station.

Fonctionnement et exploitation de la station :

La charge hydraulique moyenne mensuelle reçue par la station en 2022 est de 47%

Le fonctionnement de la station est convenable en 2022.

Le fonctionnement de l'ouvrage de chasse du 1er étage est convenable.

Néanmoins, un léger écoulement en continu est constaté à la sortie de l'ouvrage. Le joint du clapet commence à se décoller.

Le poste intermédiaire et le poste de refoulement « eaux traitées » fonctionnent bien.

Le développement des roseaux est convenable sur les deux étages de filtration.

Au niveau du 2ème étage de filtration, quelques pieds d'adventices se développent aux extrémités du casier 1. Une cheminée de ventilation est cassée.

L'entretien des ouvrages et l'exploitation de la station sont convenables.

Préconisations de Charente Eaux :

Nettoyer à minima une fois par semaine le dégrilleur. Les déchets dégrillés doivent être évacués vers les ordures ménagères.

Nettoyer l'ouvrage de chasse d'alimentation du 1er étage au minimum tous les 15 jours.

Nettoyer le poste d'alimentation du 2ème étage au minimum une fois par mois

Remplacer le joint du clapet afin de garantir une bonne étanchéité de l'ouvrage et une bonne répartition de l'effluent à la surface des casiers.

Installer un évent sur le poste de relèvement intermédiaire de la station afin de mieux ventiler l'ouvrage.

Alterner l'alimentation des casiers du 1er étage 2 fois par semaine et ceux du second étage chaque semaine.

Réparer la cheminée de ventilation du second étage de filtration cassée.

Impact milieu récepteur

Rejet dans le Romède en aval de la passe à poisson.

Sous produits

Filière de type filtres plantés de roseaux : stockage des boues dans les casiers du 1er étage.

Aucun curage des boues effectué depuis la mise en service de la station.

Déchets de dégrillage évacués vers les ordures ménagères.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	9,9 m3/j	41 %			9,9 m3/j	
DBO5	3,4 Kg/j	35 %	340 mg/l	99 %	0 Kg/j	3 mg/l
DCO	6,4 Kg/j	33 %	640 mg/l	95 %	0,3 Kg/j	31,3 mg/l
MES	2,3 Kg/j		230 mg/l	98 %	0 Kg/j	4 mg/l
NGL	0,9 Kg/j		86 mg/l	23,5 %	0,6 Kg/j	66 mg/l
NTK	0,9 Kg/j		86 mg/l	99 %	0 Kg/j	1 mg/l
PT	0,1 Kg/j		8 mg/l	-12,5 %	0,1 Kg/j	9,1 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne ([http ://adour-garonne.eaufrance.fr](http://adour-garonne.eaufrance.fr)).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516056V001>